



Retrait de marchandises impayée

Par **aure77**, le **25/01/2010** à **18:06**

Bonjour,

un de mes client est venu chercher ces marchandises , celles ci lui ont etait remise par un des employé e l atelier.

j'ai envoyé la facture huit jours plus tard mais le client ni avoir pris les marchandises sous prétexte qu il n a pas signé de bon de livraison

as t il le droit de faire ça?

cordialement